

JUIN
2002

BULLETIN MUNICIPAL

Numéro 25

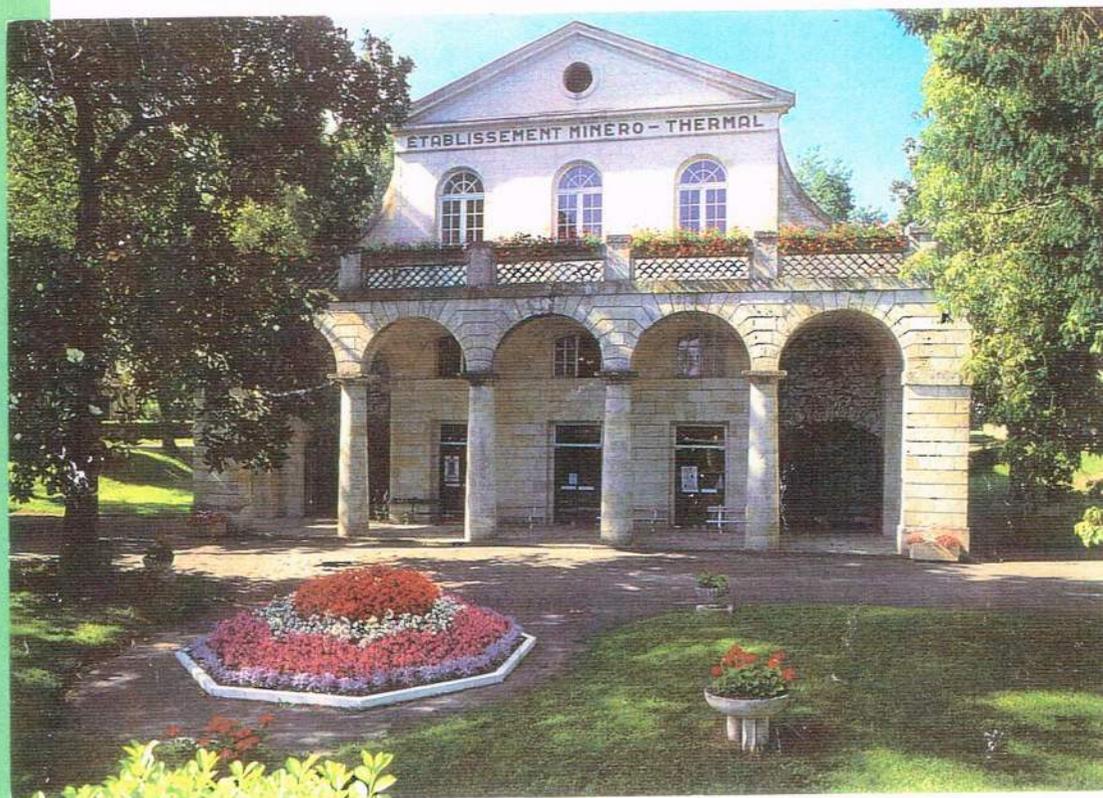
MAIRIE

Téléphone :
05 62 68 13 11

Télécopie :
05 62 68 12 96

E-mail :
Mairie.castera@wanadoo.fr

Castéra-Verduzan



Sommaire :

Page 1 :
Le mot du Maire

Page 2 :
Délibérations
Conseils Municipaux
et travaux
des Commissions

Page 10 :
Vie Associative

Page 18 :
Calendrier Manifestations



LE MOT DU MAIRE

Après cinq mois de fonctionnement avec les machines à sous, le succès du Casino de Castéra se confirme. Les prélèvements mensuels en faveur de la commune sont supérieurs aux prévisions (1 200 000 F, soit 183 000 € annuel) et vont nous permettre d'accélérer les investissements prévus.

Dès cette année d'importants travaux d'entretien seront réalisés : remplacement des 21 fenêtres de l'école (en PVC), réparation des toitures de la Mairie et de l'Eglise, isolation de la salle de sport, rénovation du château d'eau du Comté, amélioration de la voirie, travaux d'assainissement (reprise de la canalisation et du poste de relevage dans l'ancien lit de l'Auloue).

Les efforts porteront également sur l'embellissement du village avec une première tranche d'enfouissement ou mise en façade du réseau électrique, achat de poubelles de rues et de bancs. Enfin acquisition de matériel et agrandissement du parking derrière la mairie et la cantine scolaire.

Le bon état financier de la commune doit également bénéficier directement à tous les castérois. Dès 2002, après plusieurs années de stagnation, le conseil municipal a décidé, sur ma demande, de diminuer le taux d'imposition fixé par la commune de 3 % sur les quatre taxes. Celles-ci étant liées, la répartition de cette baisse n'a pu être ciblée comme nous le souhaitions. Cette première année de baisse confirme notre volonté, affirmée aux dernières élections, de ramener progressivement l'imposition locale dans la moyenne départementale.

Le village change et s'anime : un marché le dimanche matin, des animations nombreuses et de qualité, portées par des bénévoles toujours présents et actifs que je remercie une fois de plus, parfois aidés par l'Association IDEAL ou organisées par les services culturels du Casino.

Devant ces multiples travaux et activités, je souhaite que tous les conseillers municipaux et les adjoints en particulier, assument pleinement leurs responsabilités. Ces derniers ont une délégation de fonction, n'hésitez pas à les contacter, chacun dans son domaine. Vous trouverez dans ces pages leurs responsabilités respectives.

Je vous souhaite sincèrement à tous de bonnes vacances d'été.

Pierre ESPIET

FINANCES :

Chaque année, revient au conseil municipal la charge de réaliser le budget de la commune. Cet exercice est une responsabilité qui compte parmi les plus importantes qui soient confiées aux élus. En effet la constitution du budget représente un acte politique fort, qui définit et engage l'avenir du village. Ainsi deux réunions du conseil municipal, durant le premier trimestre 2002, ont été consacrées à l'élaboration du budget de notre commune .

Comptes administratifs :

Lors de la séance du conseil municipal du 25 mars 2002, monsieur le Maire présente les différents comptes administratifs de la commune, du service des eaux, de la base de loisirs, des thermes, du C.C.A.S. et du lotissement. Après s'être retiré, l'assemblée délibère, tous les comptes de l'année 2001 sont approuvés à l'unanimité.

Vote des 4 taxes :

Monsieur le Maire propose de diminuer de 3 % le taux des différentes taxes locales :

- > taxe d'habitation : 17,90 % (au lieu de 18,45)
- > taxe foncier bâti : 151,67 % (au lieu de 156,35)
- > taxe foncier non bâti : 36,91 % (au lieu de 38,05)
- > taxe professionnelle : 15,11 % (au lieu de 15,58)

Accord à l'unanimité

Vote du budget primitif :

Monsieur le Maire présente le budget des différents services lors de la séance du 3 avril. L'assemblée approuve à l'unanimité les différentes propositions qui s'équilibrent comme suit :

BUDGET	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Commune	1 175 758 € - (7 712 467 F)	723 332 € - (4 744 747 F)
Base de loisirs	130 375 € - (855 204 F)	129 575 € - (849 956 F)
Service des eaux	103 139 € - (676 547 F)	156 067 € - (1 023 732 F)
Thermes	5 526 € - (36 248 F)	3 969 € - (26 035 F)
C.C.A.S.	855 € - (5 608 F)	-
Lotissement	19 472 € - (127 728 F)	15 313 € - (100 447 F)

Suite à la participation demandée par le SICTOM (32 578 €), Monsieur le Maire, propose de porter la taxe des ordures ménagères à 27 440 euros pour 2002.

Avis favorable à l'unanimité.

INFO...INFO...

Monsieur le Maire se tient à votre disposition à la mairie, du Lundi au Jeudi de 14h30 à 16h00.

Il est préférable de prendre rendez-vous, auprès du secrétariat:

Tél : 05-62-68-13-11

INVESTISSEMENTS 2002:

Voirie :

Suite à la réception des travaux de voirie du lundi 22 avril 02, l'entreprise STPAG s'engage à relever le calcaire et à le remplacer sur le chemin de Sembezin et de Baquemorte.

Pour 2002, les travaux concerneront : le chemin de Guillaumas, de Sartoulet, de Guillondeau, le VC 1 (Bacquiat) l'aménagement du carrefour de l'église, ainsi que la fin du chemin de Sembezin, pour un montant d'environ 62 500 €.

Concernant la voirie et réseaux divers du lotissement du Conté, l'entreprise STPAG retenue pour une offre de 151 650,89 € TTC, pourra commencer les travaux dès le retour du dossier de la Sous-Préfecture.

Travaux Ecole :

Deux devis ont été demandés pour la pose de 21 fenêtres PVC à l'école et au dortoir. Soucieux de faire travailler les artisans de la région, et compte tenu du faible écart de prix, le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise "Baie Isolation", de Fleurance pour un montant de 9 197,79 €. Des subventions peuvent être accordées par le Département.

Toitures Mairie et Eglise :

L'entreprise Lébé est retenue pour la couverture de la mairie pour un montant de 12 753,88 € HT, l'entreprise Daries pour les travaux de l'église, pour un montant de 16 790 € HT. Une subvention de 30 % peut être accordée pour ces deux chantiers.

Parkings:

Agrandissement du parking derrière la mairie et création d'un parking derrière la cantine scolaire : Afin de faciliter le stationnement des usagers, le parking derrière la mairie va être élargi vers le parc du monument aux morts. Quatre rangées matérialisées de voitures seront possibles. De même, le long de la rue vers l'école, la haie sera supprimée mais les platanes conservés, ce qui permettra un stationnement en épis jusqu'à l'école. L'entrée du monument par le portail sera conservée et «relookée».

Pour améliorer la sécurité, l'accès au groupe scolaire sera déplacé derrière la cantine avec un parking aménagé. Trois devis ont été proposés. L'offre de la STPAG, la plus avantageuse a été retenue pour un montant de 32 120 €. La fin des travaux est prévue pour le 1^{er} juillet.

Isolation Salle de Sports:

Les devis pour l'isolation de la salle de sports seront revus et complétés, afin de permettre la réalisation des travaux pendant la période d'été.

INFO...INFO...

L'Assistante Sociale, Madame BACARI du Bureau de la Solidarité Départementale, assure une permanence à Castéra, rue du 8 mai, les mercredis après-midi de 14H00 à 18H00.

Téléphone : 05-62-68-13-72

Travaux de Réfection des Réservoirs d'Eau:

La commission Eau et Assainissement s'est réunie le 13 mai. Elle a fait le point concernant les travaux du château d'eau du Conté. La location d'un régulateur pour un montant de 2 746 € HT est nécessaire pendant la durée des réparations. Le tableau électrique sera également sécurisé.

Acquisition de Matériel:

Le matériel informatique a été entièrement renouvelé pour un coût total de 5 282 €. Une auto-laveuse pour entretenir le sol de la mairie a été acquise pour un montant 2 394 €. Enfin ,l'achat d'une tondeuse tractée, d'une débroussailleuse, d'un taille-haie, d'une petite tondeuse est autorisé par le Conseil Municipal (le tout pour un montant d'environ 17 000 €).

Poubelles de rues et bancs :

La Commission environnement s'est penchée sur l'aménagement du village. Elle a proposé au Conseil Municipal de mobiliser une partie des ressources générées par le Casino, afin d'équiper les rues du village, le lac, le parc Lannelongue et le foirail en poubelles et bancs d'agrément.

Ainsi lors de la réunion du conseil du 28 mai, il a été décidé d'affiner ce projet, pour l'installation d'une vingtaine de poubelles et des bancs nécessaires.

Ce projet, ainsi finalisé pour un coût d'environ 5 000 €, sera validé lors de la prochaine réunion du Conseil.

COMMISSION LOTISSEMENTS:

Le 25 avril dernier, la commission "Lotissements" composée de Jean-Michel Garcia, Danièle Maza, Elisabeth Hygonnenq et Agnès Simonet Maklès, a invité les propriétaires du lotissement de Pouchon à participer à une réunion de travail, concernant l'aménagement de leur quartier.

Les finitions de voirie ne pouvant être terminées, qu'après construction de la dernière habitation, il a été décidé d'améliorer provisoirement la chaussée par l'apport d'une couche de calcaire.

Le rond point central et l'aménagement partagé ont été évoqués en concertation avec les différents propriétaires, afin de créer un cadre de vie agréable, correspondant à leurs souhaits.

CASINO :

Conformément à la réglementation, une enquête publique s'est déroulée du 5 au 17 avril 2002 pour renouveler l'autorisation d'exploiter les jeux et machines à sous, après une année de fonctionnement. Le registre d'enquête tenu à la mairie a reçu 66 avis favorables ou très favorables et aucun avis défavorable. Ceci prouve l'intérêt que les Castérois portent à la présence du casino dans le village.

Outre le succès obtenu par la présence des machines à sous, il faut souligner l'activité culturelle importante développée par le casino : spectacles de qualité, théâtre, musique, chant moderne, classique, le choix est large. Depuis dix-huit mois nous avons la chance de profiter d'expositions variées et intéressantes ; même nos artistes en herbe ont fait « comme les grands » pour une exposition pleine d'originalité grâce à leurs instituteurs.

N'oubliez pas de consulter la plaquette "Casino Saison Culturelle 2002" que vous avez reçue au début de la saison et que vous pouvez encore vous procurer chez les commerçants ou à l'office de tourisme. Il y en a pour tous les goûts.

COMMISSION DU LAC :

La commission du lac réunie le 24 avril, a fait le point avec Monsieur le Maire et Richard Bergamo sur la gestion de la base de loisirs :

Travaux effectués avant novembre :

Plusieurs traitements ont été mis en route pour limiter le développement des algues. Au mois de juin, du sable fin jaune sera mis sur la plage. Le toboggan ayant besoin d'une révision, celle-ci sera effectuée par l'entreprise Dallet début juin.

Organisation de la surveillance de la baignade et fonctionnement de la base :

Il est décidé d'employer deux titulaires du B.N.S.S.A, afin de permettre à Jean-François Zumalacarregui d'effectuer son temps de travail sur 35 heures. Une demande a été faite auprès de la Direction de la Jeunesse et Sports pour bénéficier d'un emploi saisonnier pendant un mois. Les divers emplois du temps de chaque employé, CES ou titulaires seront définis prochainement.

Publicité :

La publicité pour la base de loisirs sera reconduite pour 2002 dans le guide été de La Dépêche et sur le journal, Le 32.

Utilisation des Surfbike :

L'utilisation de « vélo-surf » a été suspendue après un accident survenu sur une base de loisirs. Suite à un arrêté du Conseil d'Etat, on pourra de nouveau utiliser les Surfbike en modifiant le guidon.

Les tarifs pour la saison 2002 ont été établis comme suit :

Adultes : 2 € - - Carte 15 entrées adultes : 21 €
Enfants (3 à 14 ans) : 1 € - Carte 15 entrées enfants : 12 €
Stage voile : 39 €
Location pédalos : 1'heure : 8 € - ½ heure : 5,50 €
Location surfbike : 1'heure : 5 € - ½ heure : €
Location voilier : 1'heure : 8 €

Les tarifs de la buvette seront appliqués identiquement à ceux du Foyer des Jeunes et des débits de boissons castérois.

INFO...INFO...

La Base de Loisirs sera ouverte à compter du 15 juin 2002.

DECHETTERIE, TRI SELECTIF, ORDURES MENAGERES:

Depuis le mois de janvier dernier, le bureau du Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères, composé de 2 représentants de chacun des cantons de Valence, Condom, Vic-Fezensac, Montréal et Eauze, s'est réuni mensuellement.

Au cours de ces réunions et pour les raisons déjà évoquées dans nos précédents bulletins, votre représentant Jean-François Knepper, a défendu et argumenté la nécessité impérieuse, de mettre en œuvre un projet de déchetterie sur notre canton.

Après consultation auprès de l'ADEME (Agence pour le Développement l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie), qui subventionne ce genre de projet, il s'est avéré urgent de déclencher les dossiers pour Valence et Montréal. En effet le 30 juin 2002 est la limite de dépôt pour une prise en charge dans les conditions actuelles. Après cette date il faudrait attendre de nouvelles dispositions législatives.

Le 6 avril dernier, les maires de Castéra, Valence et Ayguetinte se sont réunis, dans l'objectif de choisir un lieu d'implantation. Dans un premier temps, l'ancienne carrière de Catreille sur la commune d'Ayguetinte, était retenue. Le 2 mai dernier, Jean-François Knepper accompagné du maire d'Ayguetinte, du Responsable technique du SICTOM, ont visité le site qui n'a pas reçu l'avis favorable des représentants de la D.D.A.F également présents. C'est la raison pour laquelle une autre solution est en cours de finalisation, toujours sur la commune d'Ayguetinte, mais cette fois-ci à la sortie du village en direction de Valence sur la D 930. Cette solution, si elle est retenue, offrira l'avantage d'une situation centrale par rapport au canton et restera d'un accès facile pour tous habitants.

De plus, concernant la taxe sur le traitement des ordures, le bureau du SICTOM étudie pour 2003 un nouveau mode de recouvrement. En effet, aujourd'hui chaque commune gère individuellement cette question sous plusieurs formes :

- Taxe communale,
- Redevance,
- Prise en charge sur le budget municipal,
- Solution mixte : Taxe ou Redevance plus Budget communal.

Avec la mise en place du tri sélectif en 2003, c'est le SICTOM qui percevra lui-même cet impôt. Il s'agit donc pour le bureau, de préparer la décision qui sera prise en Assemblée Générale, dans le courant de l'automne. Cette prise en charge et cette harmonisation devraient concourir à clarifier les responsabilités entre Communes et SICTOM, ce qui n'est pas vraiment le cas aujourd'hui.

En effet comme nous l'évoquions dans notre précédent bulletin, le SICTOM fournira en 2003, les conteneurs individuels pour le tri sélectif, il équipera les communes des conteneurs collectifs supplémentaires qui seront nécessaires, il prendra en charge le coût généré par la mise à disposition par les communes, d'employés municipaux pour le ramassage. Toutes ces charges seront donc prises en compte, dans le montant de la taxe désormais perçue par le SICTOM.

Par ailleurs la commune, comme chaque année depuis 1991, a fait la demande au SICTOM, d'une troisième collecte hebdomadaire durant l'été. Cette demande a été refusée, compte tenu de la nouvelle organisation du travail des employés du SICTOM . (voir copie courrier ci-dessous)

C'est pourquoi Jean-François Knepper, lors de la réunion de bureau du SICTOM du 24 mai dernier, a fait part de sa désapprobation. Il a tenu à insister sur le fait que la population castéroise augmente significativement durant l'été. En effet, la base de loisirs accueille plusieurs milliers de visiteurs ; le camping de cent emplacements affiche déjà complet en terme de réservations; les 95 chambres des hôtels et l'établissement thermal idem ; sans compter les meublés saisonniers. On peut estimer que durant juillet et août la population double à Castéra.

Sur ces argumentations, le bureau a donc accepté de mettre gracieusement à disposition des conteneurs supplémentaires. De plus, si le besoin s'en fait sentir et sur demande de la commune, le camion qui collecte le lundi sur un autre trajet, fera le détour par Castéra. Jean-François Knepper a cependant fait remarquer, que des conteneurs supplémentaires risquaient de nuire sérieusement à l'esthétique de notre village.

Le conseil municipal reste très réservé sur cette décision et craint une dégradation du service pour l'été tant en ce qui concerne l'esthétique que les odeurs..

Nous demandons aux castérois d'être vigilants et de nous signaler toutes les insuffisances qui donneraient une mauvaise image de notre village.

INFOS.... INFOS....

Numéros indispensables : SAMU : 15 – Pompiers : 18 – Gendarmerie : 17

Pour joindre l'employé municipal de garde : 06 82 88 30 76

Recensement militaire : n'oubliez pas jeunes gens et jeunes filles de venir vous faire recenser pour le service militaire, à la Mairie, le mois qui suit l'anniversaire de vos 16 ans. Une attestation vous sera remise, indispensable pour l'inscription à des examens ou pour la pratique de la conduite accompagnée...

Cartes nationales d'identité : la délivrance est gratuite, cependant deux photographies (de préférence noir et blanc), un extrait de votre acte de naissance et un justificatif de domicile sont nécessaires. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du Secrétariat de Mairie.

Passeports: Les passeports ont dorénavant une durée de validité de 10 ans pour les adultes. Deux photos, un justificatif de domicile, une copie de votre carte d'identité ou extrait de naissance ainsi qu'un timbre fiscal à 60 € sont nécessaires pour l'établissement de ce document.

Pour les mineurs de moins de 15 ans, les mêmes justificatifs sont nécessaires mais le timbre fiscal est fixé à 30 €.

Responsabilités des adjoints au sein des diverses commissions :

Bernard. Ramounéda : Vie Associative – Affaires sociales – Zone artisanale – Communication et bulletin. –Affaires scolaires.

Pierre Agras : Urbanisme et Environnement – Affaires scolaires –

Jean-Michel Garcia : Eau et Assainissement – Lac – Travaux et entretien bâtiments communaux – Lotissement –

C. Nef : voirie – affaires agricoles – Travaux et entretien bâtiments communaux.

Ces derniers sont à votre entière disposition. Vous pouvez les joindre par l'intermédiaire du Secrétariat de Mairie.

Les délégués des Syndicats Intercommunaux :

Ordures Ménagères : M. Knepper Jean-François (Vice-Président) – Mme MAZA Danielle

Syndicat Electrification : MM.. Ramounéda Bernard et Erick Carpentier

Syndicat d'aménagement de la Vallée de l'Auloue : MM. Nef et Fabrèga Jean-Luc

Communauté de Communes : MM. Pierre Espiet et Jean-François Knepper

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Depuis plusieurs mois les communes du canton se réunissent sous l'impulsion du Conseil Général avec l'appui du cabinet MARKETTEAM. Le but recherché est de définir l'opportunité et les modalités d'un regroupement autour de projets cohérents, de nature à permettre la pérennité de nos communes et le développement de notre bassin de vie. De tels regroupements se multiplient au plan national et notre département s'inscrit dans cette tendance. Si cette dynamique laisse entrevoir des chances de remobilisation des énergies, afin de sauver la ruralité du marasme auquel elle semblait promise, elle oblige néanmoins à une maîtrise des ambitions, ainsi qu'à un investissement équitable, pour chacun des acteurs.

Pour notre Commune Pierre Espiet et Jean-François Knepper assistent aux réunions. Leur participation s'inscrit dans la volonté d'aboutir à un regroupement cohérent. Celui-ci doit permettre de porter des projets relatifs au maintien et à l'amélioration des services aux personnes, mais aussi des projets d'investissement et de développement qui seront à terme, les seuls garants de pérennité et d'une autonomie au plan financier.

Les compétences proposées par le groupe de travail, pour notre future communauté de communes sont :

- Le développement économique, avec la création d'une zone artisanale intercommunale,
- Le social par le développement des services à domicile et l'offre de transport de personnes,
- Le tourisme autour d'un office intercommunal.

Dans ce projet, vos représentants sont déterminés à défendre une participation de notre commune, qui ne remettent pas en causes les fruits des efforts consentis depuis de longues années, par tous les castérois. En effet, les investissements majeurs que nous avons réalisés ensemble (Lotissements, Lac, Base de Loisirs, Camping, Etablissement Thermal, Casino) et ceux qui viendront (Lotissement, Maison de Retraite, ...), doivent nous permettre aujourd'hui de diminuer la pression fiscale. Ces initiatives ambitieuses aujourd'hui couronnées de succès, ne doivent pas se diluer dans la redéfinition de nos institutions territoriales.

CASERNE DES POMPIERS:

Le Conseil Général responsable du Service Départemental d'Incendie et Secours, a décidé d'investir dans la construction d'une nouvelle caserne, pour l'installation du Centre de Secours de Castéra-Verduzan.

Dans cette perspective, la commune doit donc choisir un site d'implantation. A cet effet trois terrains ont été évalués par les domaines, et le Conseil Municipal réuni le 3 avril dernier, a décidé de retenir celui de Monsieur Pierre Perne, situé à la sortie du village en direction de Condom, à l'angle de la D 930 et du chemin de Roumette.

Estimé à 23 000 € et d'une superficie de 12 614 m², ce site permettra de garder une réserve foncière d'environ 8 000 m², non utilisée pour la réalisation du Centre de Secours.

Les travaux devraient démarrer début octobre 2002, pour une installation de nos pompiers en juin 2003.

INFO...INFO....

Pour tout savoir sur Castéra-Verduzan, rendez-vous sur *INTERNET*, à l'adresse suivante :

AIDES MENAGERES :

A compter du 1er juin, l'association des aides ménagères du canton, emploie à mi-temps, Françoise Knepper au poste de secrétaire en remplacement de Sabine Ricaud, démissionnaire.

Bénéficiaires de nos services, vous continuerez en toute quiétude à vous adresser au secrétariat (bureau de la Mairie de Castéra – tél. 05 62 68 15 75), pour toutes vos démarches et demandes d'information habituelles.

Seul véritable changement, nos services seront désormais ouverts au public les :

Mardi de 08h30 à 12h30

Mercredi de 14h30 à 18h00

Jeudi de 08h30 à 12h30

En effet s'il est nécessaire de maintenir une relation de qualité avec notre public, il est tout aussi important pour nous, d'accorder du temps aux tâches administratives et comptables. Et ceci dans l'intérêt de chacun.

Il n'en reste pas moins qu'après tous ces changements survenus cette année (présidence et secrétariat), l'association reste entièrement tournée vers le maintien et l'amélioration des prestations à toutes les personnes qui en ont besoin.

UN MARCHÉ A CASTERA :

Il y a quelques temps que l'on en parlait, il a vu le jour le 21 avril 2002.

Les places centrales de Castéra, qui se prêtent si bien à ce style de manifestation, ont vu naître en ce printemps 2002, le renouveau du marché Castérois.

Sous l'impulsion de la municipalité et avec l'appui constant de l'association des commerçants et des représentants des commerçants non sédentaires, et plus particulièrement de Sonia Coron, un marché hebdomadaire a été créé dans notre village.

Le dimanche, jour choisi, présente de multiples avantages qui souhaitent le, permettront de pérenniser cette manifestation qui se tiendra annuellement. Aucun autre marché régulier ne vient le concurrencer ce jour là.

Cette animation dominicale vient s'inscrire dans un calendrier propre à attirer aussi les estivants. L'enceinte a été aménagée, afin de recevoir dans les meilleures conditions les commerçants non sédentaires et leurs clients. Castérois, habitants des communes voisines, venez partager un moment de convivialité et profiter des productions gersoises de qualité, tous les dimanches sur le sympathique marché place de la mairie.

INFO....INFO....

Le Médiateur de la République :

Un litige, un refus, une incompréhension, un blocage avec une administration, un service public, un organisme exerçant une mission de service public.

Vous avez déjà effectué des démarches préalables.

Vous pensez être dans votre bon droit ou être victime d'une injustice.

Il vous est possible de rencontrer un des délégués du Médiateur de la République qui pourra:

- Vous écouter, Analyser votre dossier,
- Intervenir auprès du (ou des) organisme(s) concerné(s)
- Vous indiquer ou conseiller sur les suites à donner à votre requête

Monsieur le Délégué du Médiateur de la République, se tient gracieusement à votre disposition sur rendez-vous à la préfecture, au 05-62-61-44-00

LA VIE DES ASSOCIATIONS

IDEAL (Initiatives pour le Développement des Arts et des Loisirs) :	Pdt Pierre AGRAS 32410 Castéra-Verduzan	Rue du Lac Tel : 05-62-68-14-39
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS :	Pdt Jean-Marc DARRIOLAT 32410 Castéra-Verduzan	Rue de Verduzan Tel : 05-62-68-12-73
CASTERA REJAUMONT CEZAN BASKET :	Pdt Jacques COMINOTTI 32410 Castéra-Verduzan	Soulan du Moulin Tel : 05-62-68-10-04
CINEMA DES THERMES:	Pdt Georges ESTEVE	Mas d'Auvignon
COMITE CANTONAL CROIX ROUGE :	Pdte Sylvette GEFFLAUT 32410 Castéra-Verduzan	Ave. Claude Bordenave Tel : 05-62-68-17-89
CLUB BEAU SOLEIL :	Pdte Marie MARCOU 32410 Castéra-Verduzan	La Cigalariaie Tel : 05-62-68-17-93
COMMERCANTS ET ARTISANS :	Pdt Jean-Claude ZADRO 32410 Castéra-Verduzan	Ave. des Thermes Tel : 05-62-68-12-09
FOOTBALL CLUB :	Pdt Francis ESTINGOY 32410 Castéra-Verduzan	Rue des Pyrénées Tel : 05-62-68-12-73
FOYER DES JEUNES :	Pdt Jackye DE CAMPO 32410 Castéra-Verduzan	Ave. Claude Bordenave Tel : 05-62-68-12-60
FNACA- ANCIENS COMBATTANTS :	Pdt Jean-Claude LAPEYRE 32410 Castéra-Verduzan	Guillot du Haut Tel : 05-62-68-13-21
LA PETITE PIERRE :	Pdt Thierry FORNEROD - Resp. Dimitri VOTANO 32360 JEGUN	Tel : 05-62-68-19-00
LES ROUTES DU BLUES :	Pdt Joël GOSSELIN 32410 Castéra-Verduzan	Le Carré d'As Café Tel : 05-62-68-12-06
LES VOIX DES SOURCES :	Pdte Colette COMINOTTI 32410 Castéra-Verduzan	Soulan du Moulin Tel : 05-62-68-10-04
MOTO CLUB :	Pdt Christian BARTHARES 32410 Castéra-Verduzan	La Garenne Tel : 05-62-68-14-73
MUSICOLI :	Pdte Sylvie VOTANO 32360 Jégun	La Bourdette Tel : 05-62-64-56-33
OFFICE DE TOURISME :	Pdt Bernard RAMOUNEDA 32410 Castéra-Verduzan	Ave des Thermes Tel : 05-62-68-10-66
PARENTS D'ELEVES :	Pdte Jo GEE 32410 Castéra-Verduzan	La Claverie Tel : 05-62-68-12-48
SAINT-HUBERT CASTEROISE:	Pdt Pierre AGRAS 32410 Castéra-Verduzan	Rue du Lac Tel : 05-62-68-14-39
SOCIETE DE PECHE :	Pdt Gontran PALLARES 32410 Castéra-Verduzan	Le Hiton Tel : 05-62-68-12-58
SOCIETE HIPPIQUE :	Pdt Guy PHILIP 32410 Castéra -Verduzan	Le Bouet Tel : 05-62-68-11-00

OFFICE DE TOURISME :

L'Assemblée Générale de l'office de tourisme s'est tenue le 18 mars dernier. A cette occasion le bureau de l'association a été renouvelé, en voici la composition :

Président :	Bernard Ramounéda	Trésorière :	Elisabeth Hygonnenq
Vice-Présidents :	Robert Soubiran	Secrétaire :	Jackie De Campo
	Philippe Vergnes		
	Jacques Cominotti		
	Daniel Boudot		
	Jean-Jacques Lascombes		
	Stéphane Michenaud		

Le rapport de nos activités de l'exercice 2001 vous a été présenté dans le dernier bulletin municipal. C'est pourquoi nous ne reprendrons dans ces quelques lignes que les actions marquantes que nous souhaitons mettre en œuvre prochainement.

L'office de tourisme souhaite s'investir, avec l'accord de la commission communication du conseil municipal, dans la réalisation d'une enveloppe pré-timbrée à 0,46 €, tirée à 10 000 exemplaires, à usage des particuliers. L'objectif est de créer un nouveau support de promotion de notre station thermale. Nous souhaitons y faire figurer le logo de Castéra, ainsi que des vues représentatives de notre commune. Cette nouveauté devrait être mise en place au début de l'été.

L'office de tourisme a également participé durant le week-end du 4 et 5 mai, au Salon du Tourisme Gersois à Auch, ce fut l'occasion d'y faire la promotion de nos meilleurs atouts, comme l'établissement thermal, le casino, les produits Buccotherm, le camping de la plage de Verduzan, notre parc hôtelier, nos restaurateurs ainsi que les producteurs locaux. Cette manifestation a pour but de faire redécouvrir à tous les gersois, les richesses de notre patrimoine, afin qu'ils soient à leurs tour les meilleurs ambassadeurs de notre terroir.

Précédemment, du 1^{er} au 3 mars nous avons participé au Salon International du Tourisme de Toulouse, avec l'ambition d'attirer une clientèle sans cesse renouvelée.

Durant la période estivale deux hôtesse d'accueil supplémentaires seront mises gracieusement à disposition de l'office tourisme, par le Conseil Général.

SECTION QUILLES:

La Section Quilles suit son bonhomme de chemin. Voici la liste des prochaines rencontres :

QUILLES :

Samedi 06 juillet à 15 h00

Vendredi 26 juillet à 21 h00

Samedi 17 août à 15 h00

PALET GASCON :

Dimanche 04 août à 15 h00

Lundi 19 août à 15 h00

Vendredi 30 août à 21 h00

Pour tout renseignement contactez Jean-Louis Gaboulloff

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES:

L'A.P.E. a été créée le 12 février 2002 avec l'aide des parents et des enseignants. Nous tenons à remercier la municipalité et IDEAL pour leur aide et leur soutien.

Dès sa création, l'APE s'est mobilisée pour la mise en place de diverses activités :

- Organisation du carnaval (défilé, apéritif, soirée dansante,...),
- Vente de gâteaux lors des élections présidentielles et législatives (merci aux gourmands),
- Stand de vente lors du festival de musiques des sapeurs pompiers,
- Bourse aux vêtements lors du marché semi-nocturne,
- Participation à la brocante.

Les moyens financiers ainsi dégagés ajoutés aux subventions et adhésions, nous permettront de soutenir les sorties extra-scolaires (cinéma, diaporama, théâtre, ...) ainsi que les voyages de fin d'année.

Nous souhaitons à tous, une bonne saison estivale

CLUB BEAU SOLEIL:

Les activités nouvelles pour ce début d'année au Club Beausoleil ...

Tout d'abord le programme PAC EUREKA, qui s'est terminé au mois de mars. A raison d'une séance par semaine, nous avons travaillé sous forme de tests, afin de conserver et d'améliorer nos neurones de façon enrichissante.

Autre nouveauté, tous les jeudis de sympathiques adhérentes se réunissent pour effectuer avec talent, des travaux manuels variés. Certains seront exposés, lors des manifestations estivales. Bienvenue à celles qui veulent nous rejoindre et nous faire bénéficier de leur savoir.

Les lotos du 10 mars et du 12 mai ont obtenu de bons résultats. Nous souhaitons le même succès pour les prochains : le 23 juillet et le 13 août au parc Lannelongue en soirée.

La gymnastique et l'aquagym se déroulent à raison d'une séance par semaine et nous apportent détente et bien-être, dans une ambiance agréable.

Les randonnées pédestres tous les samedis après-midi, réunissent une quinzaine de participants. Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre.

Comme toujours nous nous réunissons pour partie de belote ou de scrabble, que clôture un petit goûter.

Le 6 juillet en soirée nous aurons le plaisir de recevoir Michel Etcheverry en concert. Il reste quelques places disponibles pour le voyage en Bretagne, qui aura lieu du 1^{er} au 6 septembre.

Nous souhaitons à toutes et à tous, un bel été.

INFO/INFO...

Pour joindre vos élus, vous pouvez aussi envoyer des courriers électroniques à:

mairie.castera@wanadoo.fr

F.N.A.C.A. : (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie)

Les adhérents du comité FNACA de Castéra en association avec IDEAL 32, dans un esprit fédérateur, mettent sur pieds, pour les 10 et 11 août prochain,

GASCOGNE ET TRADITIONS

Ces deux journées axées sur l'histoire de notre patrimoine local, mais aussi sur la culture gasconne, se dérouleront dans tout le village, afin d'amener la fête au plus près du public, qu'il soit de passage ou présent ces jours là, à Castéra. Notre but est de susciter la curiosité de tous, par un programme que nous avons le plaisir de vous présenter bien qu'il ne soit pas tout à fait définitif.

Samedi 10Août

- 09 h 00 : Randonnée pédestre autour de Castéra. Découverte de la nature, animation FNACA et Club Beausoleil.
- 11 h 00 : Dégustation de pâtisseries gasconnes, préparées par le Club Beau Soleil.
- 12 h 00 : Apéritif gascon
- 15 h 00 : Jeux traditionnels gascons organisés par le Foyer Rural : Palet, Quilles et premier concours de lancer de béret, qui désignera le recordman de Castéra pour 2002.
- 19 h 00 : Au parc Lannelongue, apéro concert avec FOLC-E-PIC, au son de la musique gasconne.
- 21 h 00 : Concert de musique gasconne aux instruments traditionnels : cornemuse, vielle, fifre, accordéon, ...
FOLC-E-PIC propose des contes et récits et bien sur, ...la musique gasconne !
- 23 h 00 : La même formation animera le Bal Folk.

Dimanche 11 Août

- 09 h 00 : Messe gasconne dite par l'abbé Cazes, et animée par la chorale paroissiale qui chantera des cantiques en gascon préparés par Elisabeth Hygonnenq.
- 10 h 00 : Dans différents endroits du village, Musique Occitane avec " Los Cothlons de Tonens" et sous réserve, combats d'escrime en tenues de Mousquetaires.
- 12 h 00 : Apéritif gascon en musique, et peut-être une rencontre avec les CASTERA de la région.
- 13 h 00 : Repas amical, avec menu gascon proposé par Tarbes Traiteur.
Et durant toute la matinée en plus du marché hebdomadaire un marché
"GOUTS ET TRADITIONS"
Produits du terroir (Vins, croustade, miel, vieux métiers)
- 16 h 00 : Danses et Musiques traditionnelles avec " Los Cothlons de Tonens"

Durant les deux jours les commerces feront des présentations et proposeront des produits gascons.

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS :

En raison de son départ de Castéra, Monsieur Oscar Filhos n'assurera plus les fonctions de trésorier et de porte drapeau.

L'amicale lui présente ses remerciements et lui souhaite ainsi qu'à son épouse de poursuivre une meilleure retraite possible.

Pour lui succéder Monsieur René Verdier assurera la fonction de trésorier.

Pour la fonction de porte drapeau, Monsieur Robert Philip, jusqu'alors suppléant, deviendra le porteur officiel. Un suppléant sera nommé ultérieurement.

FOYER DES JEUNES:

Depuis quelques jours déjà, le Foyer des Jeunes a ouvert sa buvette du parc. Cette année encore, Corinne est là pour vous accueillir et pour vous faire passer des moments agréables.

Nous rappelons à nos amis que tous les jeudis soirs à partir de 21 heures sont organisés des concours de belote.

Pour animer le parc, comme les années passées, le Foyer des Jeunes propose, avec la collaboration de l'association IDEAL 32 plusieurs manifestations.

- Le 13 juillet un rallye touristique avec une visite d'un monument culturel, suivi d'un repas animé
- Le 27 juillet, un marché semi-nocturne avec une exposition de peinture, art, présentation de vieux métiers, produits régionaux et peinture dans la rue, le tout animé par la Petite Pierre, et suivi d'un repas organisé par le club de Basket.

D'autres manifestations auront lieu dans le parc Lannelongue, certaines organisées par le service culturel du Casino (les dates sont mentionnées sur le programme du Casino), d'autres par les associations Castéroises.

Amis du Gers et d'ailleurs, tout au long de cette saison, dans vos moments creux, le Foyer des Jeunes vous propose de venir vous distraire dans le cadre agréable du Parc Lannelongue.

Au plaisir de vous voir cet été.

ASSOCIATION DES COMMERCANTS ARTISANS:

Depuis le dimanche 21 avril dernier, le marché hebdomadaire attire beaucoup de monde. L'association des commerçants est très satisfaite. Nous pouvons féliciter Sonia CORON pour son investissement à cette mise en place.

La dizaine commerciale de Noël s'est très bien déroulée. 17 commerçants ont participé à cette opération, il y a eu 16 gagnants. Nous félicitons M. JACQUET qui a gagné le lecteur DVD à la boucherie DE PRADA. Les autres gagnants sont : Mme BROUSTE à la boucherie DE PRADA, Mme TAILLEFER chez Aquarelle Coiffure, M. MARSEILLAN chez Terres de Gascogne, M. AGRAS à la boulangerie BAZALGETTE, M. DESPAX chez M. DESSUS. Mme CASTEX chez Hair'Bel Coiffure, M. BAYZE chez M. MAESTROJUAN, Mme LALANNE au tabac-presse ZADRO, M. GREMILLET au Huit à 8, Mme MAZA chez Mme CELLA, M. GAUBIN à la Tortilla Mia, M. MESTRE à la boucherie VERMET, Mme SECONDAT chez Karin'Esthétique, Mme FEZAS à l'Hôtel des Thermes, Mme DELPECH à la Grange aux Fleurs. Toutes ces personnes ont gagné une bouteille de vin et un foie gras.

Nous avons innové avec un concours de devantures. Nous félicitons aussi les 3 gagnants : Mme CAMUS qui remporte un coffret de produits du terroir, M. et Mme GABOULOFF qui remportent un coffret de Pousse-Rapière et M. et Mme CLAVERIE qui remportent eux aussi un Pousse-Rapière.

En ce qui concerne les fêtes de fin d'année, nous avons organisé un Réveillon pour la St Sylvestre. Ce fut un succès. 126 personnes étaient inscrites.

A l'occasion de la Fête des Mères, l'association des commerçants a organisé une opération commerciale, du 16 au 26 mai. Cette année, le gros lot à gagner était une parure comprenant un collier, une bague, un pendentif et une paire de boucles d'oreilles. Les lots chez chaque commerçants étant des bracelets en plaqué or.

Comme chaque année, la foire à la brocante aura lieu le 1^{er} dimanche d'août. L'organisation est en cours et la liste des exposants n'est pas encore définie.

Nous vous parlerons des animations futures organisées par l'association dans un prochain numéro.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS:

L'année 2002 sera un nouveau départ pour les Sapeurs-Pompiers castérois. En effet depuis le 1^{er} avril dernier le centre a changé de classification, de Centre de Première Intervention, il devient Centre de Secours. Pour le public cela ne change rien, mais pour vos bénévoles cela a une signification importante. Ce nouveau classement nous situe au même titre que nos voisins et amis de Valence et St Puy. Une reconnaissance de notre hiérarchie, signée par Philippe MARTIN et son Conseil d'Administration des Services d'Incendie et Secours du Gers, ainsi que par Monsieur le Préfet du Gers, pour le travail accompli, en formation, le dévouement des personnels, la qualité de nos interventions. Cela vient aussi de part le développement de notre commune qui laisse présager une sollicitation plus importante, ce qui est déjà le cas pour ces 6 premiers mois.

Nouveau départ également avec le démarrage du projet de la caserne. Celui-ci a pu aboutir par la volonté du Conseil Municipal qui a investi dans l'achat d'un terrain situé route de Condom. Volonté aussi du S.D.I.S. avec une enveloppe financière avoisinant les 380 000 €. A l'heure actuelle, il s'agit du choix des maîtres d'œuvres, le début des travaux est prévu en octobre/novembre, pour une livraison estimée en juin 2003. Nous profitons de ce bulletin pour remercier Pierre ESPIET, et son Conseil Municipal pour leurs soutiens avec la volonté de faire aboutir au plus vite ce dossier.

Parallèlement à ces informations, vos bénévoles continuent à se former et ont ainsi obtenus plusieurs diplômes :

Mrs DEVALLE, TABTI, CLET et BARBIER, le C.F.A.P.S.R.

M. DEVALLE monitorat de Lot de Sauvetage et de Protection contre les Chutes

Mrs TABTI, DOURS, et BARBIER : Sécurité individuelle et collective en interventions. Port A.R.I.

Tous ont obtenu la validation à ces formations, on ne peut que les féliciter.

Nouveauté encore pour cette année avec l'arrivée d'un nouveau véhicule incendie. Il sera opérationnel fin juin avec 7 places et entièrement reconditionné. Ce véhicule sera un outil indispensable à notre activité.

En dehors de notre mission opérationnelle qui est notre priorité, nous avons par l'intermédiaire de notre Amicale, une activité associative bien connue de tous. Comme chacun le sait, cette année un grand défi nous attend avec l'organisation du 1^{er} Festival de Musique entièrement consacré aux Sapeurs-Pompiers. Plus de 200 musiciens seront présents sur notre commune le samedi 22 et le dimanche 23 juin. Un projet important qui aura besoin de votre soutien pour que cette date devienne au fil du temps un rendez-vous incontournable du calendrier. La qualité de notre accueil, la convivialité, l'esprit festif sont par exemple nos fils conducteurs. Les premiers échos de nos collègues Sapeurs-Pompiers de la région sont favorables puisque plusieurs d'entre eux ont déjà annoncé leur venue pour tout ce week-end. Ce projet se veut être une image pour la commune ou, tous ensemble, nous souhaitons porter haut les couleurs de Castéra-Verduzan.

Par avance, nous remercions tous les partenaires publics et privés, les associations sportives et culturelles locales, ainsi que tous les bénévoles qui contribueront à la réussite de cette première édition totalement inédite dans le grand sud-ouest.

Rendez-vous donc les 22 et 23 juin. A noter que le samedi 22 coïncidera avec la journée nationale de Sécurité Civile ou les Sapeurs-Pompiers sont à l'honneur ;

Pour conclure et en prévision de l'avenir le Centre de Secours de Castéra-Verduzan recrute. Alors, si vous avez 18 ans et plus n'hésitez pas à nous contacter :Jean-Jacques RINALDI : 05 62 68 12 59

SOCIETE HIPPIQUE:

A l'approche de l'été, l'activité de la Société Hippique va reprendre.

Cette année en dehors des huit réunions de courses, la diversification des activités entreprises en 2001 avec « les journées du cheval » va s'intensifier.

Ces dernières se dérouleront le samedi et le dimanche 15 septembre, le programme non encore définitif sera varié et pourra intéresser petits et grands.

La première manifestation 2002 se déroulera le dimanche 2 juin, avec une randonnée équestre composée de deux circuits, le matin et l'après-midi avec une pause déjeuner à l'hippodrome où cavaliers et public pourront se restaurer.

Un troisième volet de l'activité équestre sera présenté le dimanche 29 septembre. Il s'agira d'une épreuve d'endurance disputée sur la commune de Castéra et les communes voisines sur les distances de 20, 40, 60 km selon la catégorie des chevaux avec plusieurs passages à l'hippodrome, notamment à midi.

Pour ces trois manifestations, l'entrée de l'hippodrome sera gratuite.

Le programme traditionnel des courses se déroulera aux dates suivantes :

Dimanche 7 juillet	Lundi 19 août
Lundi 8 juillet	Mercredi 21 août
Lundi 22 juillet	Lundi 7 octobre
Mercredi 31 juillet	Samedi 19 octobre

Le prix des entrées est fixé à 5,5 € (gratuité pour les enfants)

Les cartes de sociétaires, pour les personnes qui veulent soutenir ou s'intéresser à la vie de la Société, est fixée à 32 €. Elles permettent l'entrée gratuite pour toutes les réunions hippiques.

Pour inciter les Castérois à une plus grande fréquentation de l'hippodrome, les membres de la Société Hippique leur proposent une carte d'abonnement partiel à prix réduit. Cette formule leur permettrait de profiter de ce site agréable en assistant à un spectacle coloré et varié.

Ce tarif préférentiel a été fixé à 2,5 euros (45 % du prix normal) :

Pour 6 entrées d'une personne

Pour 3 entrées de deux personnes

Pour obtenir cette carte, les personnes intéressées pourront téléphoner à l'un des numéros suivants :

05 62 68 11 99 – 05 62 68 17 36 – 05 62 68 12 62

MUSICOLI :

Musicoli a clôturé sa saison, par sa traditionnelle audition des élèves, le samedi 1 juin. Cette année pas moins de 25 élèves ont suivi les cours de piano, accordéon, batterie et solfège.

L'audition fut donc l'occasion d'entendre chacun d'entre eux et de mesurer les progrès accomplis. L'association avait décidé cette année de programmer sa soirée dansante en continuité de l'audition. Cette initiative, en attirant un peu plus les parents des élèves, que ce ne fut le cas l'an passé, nous a permis de réunir un centaine de personnes au repas. De l'avis unanime nous avons passé un ensemble un moment des plus agréables.

Le bureau de Musicoli tient à remercier chaleureusement, toutes les bonnes volontés qui sont venues prêter main forte, afin de faire de cette soirée une réussite.

Nous remercions aussi tous les participants qui par leur présence, nous ont conforté dans notre engagement au service de la collectivité.

CASTERA REJAUMONT CEZAN BASKET:

Le samedi 25 mai avait lieu l'Assemblée Générale du club de basket Castéra-Réjaumont-Cézan. Le Président Jacques COMINOTTI concluait cette saison de basket. Malgré les nombreux blessés qui se sont succédés au cours de la saison, pour les équipes seniors, toutes se maintiennent au niveau où elles étaient engagées.

Concernant le rapport financier, les comptes sont équilibrés. Sur le rapport moral, chaque responsable d'équipe est intervenu devant l'assemblée pour vanter les mérites de leur protégés; joueurs et joueuses, mais aussi fidèles bénévoles.

Côté matériel la nouvelle salle de réception a été inaugurée courant février, et, signe encourageant pour nos supporters, le Maire envisage sérieusement, d'isoler chaudement la salle.

En ce qui concerne nos 84 licenciés de babys aux cadets, nous leur avons proposé, outre les rencontres entre différents clubs du département et en région pour les benjamins et benjamines, un stage de perfectionnement à Mirande, un déplacement pour assister au match pro A, où Pau /Orthez recevait Limoges. Un après-midi basket mixte, toutes catégories, pour conclure avec une bonne participation de nos jeunes.

Vendredi 14 juin à 21 heures à l'église de Castéra aura lieu le concert « La Voix des Sources Gospel ». Vous pouvez réserver les places auprès de l'Office de Tourisme.

FOOTBALL CLUB CASTEROIS:

La saison 2001/2002 est terminée depuis fin mai, elle fut longue et éprouvante. Pour une première année avec deux équipes seniors engagées en championnat de district, pour un effectif de 40 licenciés. Les résultats sont tout à fait honorables.

L'équipe I pour la première saison en 1^{ère} division termine troisième au classement et avec un peu plus de constance aurait pu accrocher le wagon de la montée.

L'équipe II constituée essentiellement de jeunes, termine 6^{ème} (milieu classement) pour une première expérience en promotion de 1^{ère} division, le résultat est tout à fait prometteur.

L'école de foot forte de 15 joueurs débutants, dont notamment 3 filles, a participé avec assiduité à tous les plateaux et la aussi, les encouragements vont aux éducateurs : Claude Kauffman et Henri Garcia.

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 7 juin.

Bonnes vacances sportives à tous.

LES VOIX DES SOURCES:

Le 14 juin prochain aura lieu, à l'église de Castéra-Verduzan, le nouveau concert de gospel des Voix de Sources, avec cette année de jeunes musiciens qui viendront étoffer le groupe.

Cette même semaine du 14 juin, la chanteuse gospel Manda Djinn, dont la renommée n'est plus à faire, nous a demandé de l'accompagner pour quelques concerts, dans sa tournée régionale.

C'est un réel plaisir pour le groupe de se joindre à cette grande dame. D'autant que, par le passé Manda Djinn, et ce à plusieurs reprises, avait fait appel aux Voix des Sources.

A ce jour nous sommes le seul groupe, dont Manda veuille pour l'accompagner.

Il s'agit là d'une belle preuve de confiance.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2002

JUIN

Samedi 1	Soirée dansante Musicoli – 21h00 Mairie
Dimanche 2	Concours de Pétanque-14h30 Randonnée équestre
Samedi 8	Concours de quilles – 21h00 - Parc Lannelongue
Vendredi 14	Concert 'Les Voix des Sources' - 21h00 - Eglise
Samedi 22 et Dimanche 23	Rassemblement National des Fanfares de Sapeurs Pompiers
Dimanche 30	Repas de la Société de Chasse - 13h00 - Mairie

JUILLET

Mardi 3	Fête de l'Ecole
Samedi 6	Concert de Michel Etcheverry - 21h00 – Salle Omnisports Concours de Pétanque -21h
Dimanche 7 et Lundi 8	Réunions Hippiques
Samedi 13	Rallye touristique - animation et repas
Dimanche 14	Feux d'Artifice
Vendredi 19	Concours de Pétanque-21h
Samedi 20	Journée des Sapeurs Pompiers
Lundi 22	Réunion Hippique 14h00
Mardi 23	Loto du Club Beau Soleil-21h
Vendredi 26	Concours de Quilles-21h
Samedi 27	Marché semi-nocturne - 16h00- Animation La Petite Pierre
Samedi 27 Dimanche 28	Peintres et Sculpteurs dans la rue
Mardi 31	Réunion Hippique – 14h00

AOUT

Vendredi 2	Concours de Pétanque-21h
Dimanche 4	Foire à la Brocante – Concours de Palet Gascon-15h
Samedi 10 et Dimanche 11	Journées Gascogne et Tradition – Expo, Démonstrations, Repas, ...
Mardi 13	Loto du Club Beau Soleil-21h
Vendredi 16 au Lundi 19	Fête Locale
Lundi 19	Réunion Hippique - Concours de Palet Gascon
Mercredi 21	Réunion Hippique
Vendredi 23	Concours de Pétanque-21h
Vendredi 30	Concours de Palet Gascon-21h

SEPTEMBRE

Samedi 14 et Dimanche 15	Journées du Cheval
Dimanche 19	Pré-Nationale Hippique

OCTOBRE

Lundi 7	Réunion Hippique - 13h30
Dimanche 13	Loto du Club Beau Soleil-15h
Samedi 19	Réunion Hippique – 13h30

Liste non exhaustive, sous réserve de modifications, ne tenant pas compte du calendrier du Casino- OT-25-05-02